

Internet ? Facile avec le pass numérique !

Des difficultés pour faire vos démarches en ligne, faire un mail ou encore suivre la scolarité de votre enfant en ligne ? Le pass numérique est pour vous !

Comment bénéficier du pass numérique ?

Adressez-vous à votre territoire d'action départementale au 01 30 836 836 (Allô Solidarités) ou à votre Secteur d'Action Sociale pour obtenir un RDV avec un de nos professionnels.

Il évaluera avec vous si vous pouvez bénéficier du pass numérique et vous présentera la marche à suivre pour bénéficier d'un programme financé par votre Département et adapté à vos besoins.

Comment ça marche ?

Rien de plus simple, le pass numérique vous permet d'accéder à différents ateliers.

Objectif : acquérir les bases de la culture numérique pour la vie quotidienne. Votre référent départemental vous orientera vers l'atelier le plus adapté à vos besoins.

Avec le pass numérique, accédez à deux des packs suivants :

- Un pack découverte smartphone/tablette
- Un pack découverte ordinateur
- Un pack numérique éducatif pour suivre la scolarité de votre enfant
- Un pack accès aux droits pour vos démarches en ligne

N'attendez pas pour bénéficier du pass numérique !

De nombreux Français éprouvent des difficultés pour manier un ordinateur, utiliser Internet, ou effectuer des démarches administratives dématérialisées. Afin de favoriser l'inclusion numérique, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine lancent le pass numérique permettant aux personnes exclues de ces usages d'accéder à des ateliers d'initiation ou de perfectionnement. Ce projet a été confié à Seine-et-Yvelines Numérique, opérateur de services numériques innovants et mutualisés des deux collectivités.